

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le point sur la situation économique et financière du Québec

Des investissements de 13 G\$ pour soutenir les citoyens et permettre au Québec de s'orienter vers l'avenir

Québec, le 25 novembre 2021. – Profitant d'une reprise économique exceptionnelle et de perspectives budgétaires favorables, le ministre des Finances, M. Eric Girard, annonce des initiatives additionnelles totalisant 10,7 milliards de dollars d'ici cinq ans, qui portent à 13,0 milliards de dollars le montant investi par le gouvernement depuis le budget de mars 2021 pour :

- aider les Québécois à faire face au coût de la vie;
- contrer la rareté de main-d'œuvre et stimuler la croissance économique;
- soutenir les familles et appuyer les communautés;
- poursuivre les efforts visant à renforcer le système de santé.

Une croissance économique exceptionnelle en 2021

Grâce à la collaboration et à la grande capacité d'adaptation des Québécois et des entreprises, l'économie du Québec s'est rétablie plus rapidement que prévu. La croissance économique devrait atteindre 6,5 % cette année, une hausse de 2,3 points de pourcentage comparativement aux prévisions du budget de mars 2021. Cette croissance exceptionnelle dépassera celles du Canada et des États-Unis et même la moyenne mondiale.

La force de la reprise économique a un impact majeur sur les finances publiques

La situation budgétaire du Québec est, elle aussi, plus favorable que ce qui avait été prévu dans le budget de mars dernier. Ainsi, le déficit budgétaire pour cette année est maintenant évalué à 6,8 milliards de dollars après le versement des revenus consacrés au Fonds des générations, soit 5,4 milliards de dollars de moins qu'anticipé.

2,1 G\$ pour aider les Québécois à faire face au coût de la vie

La forte reprise économique mondiale engendre une importante hausse des prix, qui affecte le pouvoir d'achat des Québécois. Le gouvernement agit avec vigueur pour protéger les Québécois et plus particulièrement les ménages à faible revenu contre l'inflation qui, en 2021-2022, pourrait atteindre près de 4,0 %. À cet égard, des investissements de 2,1 milliards de dollars d'ici cinq ans permettront notamment le versement, au début de l'année 2022, de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie, grâce à laquelle 3,3 millions de personnes à faible ou à moyen revenu recevront un montant de 400 \$ pour un couple et de 275 \$ pour une personne vivant seule.

De plus, une bonification du montant pour le soutien des aînés de 70 ans ou plus portera l'aide maximale à 400 \$ par personne dès cette année. Près de 709 000 aînés pourront en bénéficier. Ainsi, grâce à ces deux mesures, un aîné vivant seul pourrait obtenir jusqu'à 675 \$.

Des investissements additionnels sont également prévus pour soutenir les ménages dans l'accès au logement, notamment par la construction d'environ 2 200 nouveaux logements abordables partout au Québec.

3,4 G\$ pour contrer la rareté de main-d'œuvre et stimuler la croissance économique

Les mesures prises par le gouvernement depuis trois ans ont permis d'améliorer le niveau de vie des Québécois et de réduire ainsi l'écart de richesse avec l'Ontario, qui est passé de 16,4 % en 2017 à 12,9 % en 2021. Afin de poursuivre sur cette lancée et d'intensifier les efforts visant à éliminer cet écart, de nouvelles initiatives totalisant 3,4 milliards de dollars seront mises en œuvre au cours des cinq prochaines années pour contrer la rareté de main-d'œuvre et stimuler la croissance économique.

De ce montant, plus de 2,9 milliards de dollars seront investis pour former, requalifier et attirer des travailleurs dans des domaines d'activité clés comme :

- la santé et les services sociaux;
- l'éducation;
- les services de garde éducatifs à l'enfance;
- le génie;
- les technologies de l'information;
- la construction.

Il est notamment prévu d'investir 1,7 milliard de dollars dans un nouveau programme de bourses incitatives versées aux étudiants inscrits dans des programmes touchant des professions ciblées dans les secteurs d'activité identifiés. Ces bourses incitatives seront octroyées après chaque session réussie à temps plein. Ainsi, des étudiants pourront obtenir jusqu'à 9 000 \$ au collégial, 15 000 \$ à l'université pour un programme de trois ans et 20 000 \$ pour un programme de quatre ans, après avoir complété leur formation.

Des initiatives totalisant 444 millions de dollars permettront également d'accélérer la croissance de la productivité des entreprises en augmentant le financement de leurs projets d'investissement ainsi qu'en soutenant la mise en place des premières zones d'innovation et la réalisation de projets innovants sur le territoire québécois. Des sommes sont aussi prévues pour accompagner le secteur culturel et artistique dans sa relance.

3,1 G\$ pour soutenir les familles et appuyer les communautés

Afin de réduire le coût pour les familles dont l'enfant fréquente un service de garde non subventionné, le gouvernement prévoit 1,1 milliard de dollars sur cinq ans pour bonifier le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants. Ainsi, un tarif quotidien de 40 \$ par jour devient comparable à celui d'un service de garde subventionné. Cette bonification représente une économie annuelle pouvant atteindre 1 310 \$ pour une famille dont le revenu se situe entre 60 000 \$ et 100 000 \$. Environ 385 000 familles verront leur coût de garde réduit grâce à cette bonification.

De plus, le gouvernement mettra en œuvre le Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, qui prévoit plus de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans pour créer 37 000 places de garde subventionnées d'ici mars 2025, consolider les services de garde en milieu familial et améliorer l'accès au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

Des investissements additionnels de 742 millions de dollars d'ici cinq ans permettront également d'appuyer les communautés du Québec, notamment :

- en déployant la Stratégie québécoise de lutte contre la violence liée aux armes à feu;
- en prévenant la violence conjugale et en améliorant l'accompagnement des victimes;
- en luttant contre la discrimination et le racisme;
- en favorisant la pratique d'activités sportives et récréatives chez les jeunes.

4,4 G\$ pour poursuivre les efforts visant à renforcer le système de santé

Le point sur la situation économique et financière du Québec prévoit également des initiatives qui poursuivront les efforts pour renforcer le système de santé, ce qui se traduit par des investissements additionnels de 4,4 milliards de dollars, dont 3,6 milliards de dollars dès cette année, visant entre autres à améliorer les conditions de travail et à attirer du personnel dans le réseau de la santé, mais aussi à rehausser les services auprès de la population et la sécurité du personnel de la santé. Un plan de plus de 800 millions de dollars sera également mis en œuvre pour réduire la liste d'attente en chirurgie et rattraper le retard lié à la pandémie.

Un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028

La reprise économique exceptionnelle permet d'améliorer le portrait des finances publiques et ainsi de maintenir l'objectif de retourner à l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028. Il demeure nécessaire de modifier la Loi sur l'équilibre budgétaire pour tenir compte de cet échéancier.

De plus, le niveau d'endettement initialement projeté est revu à la baisse. Avec des déficits moindres et une activité économique plus vigoureuse, le ratio de la dette brute sur le PIB prévu au 31 mars 2022 est passé de 49,2 % à 44,3 %, une amélioration de 4,9 points de pourcentage depuis le budget de mars 2021.

Ainsi, il est maintenant prévu que la cible de la dette brute sur le PIB telle que dictée par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations sera respectée en 2025-2026.

Citation :

« L'économie du Québec vit présentement une reprise exceptionnelle grâce à la mobilisation des Québécois et à une campagne de vaccination réussie. L'amélioration importante des finances publiques nous permet d'aider les Québécois à faire face au coût de la vie et d'agir pour accélérer la croissance économique en nous attaquant à la rareté de main-d'œuvre et en stimulant la productivité des entreprises. »

Eric Girard, ministre des Finances

Faits saillants :

- Une prestation exceptionnelle pour le coût de la vie de 275 \$ par personne et accessible à 3,3 millions de Québécois.
- Une bonification de 215 millions de dollars par année du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.
- Des mesures fortes et ciblées pour former, requalifier et attirer près de 170 000 travailleurs dans des domaines d'activité clés d'ici cinq ans.
- Plus de 1,2 milliard de dollars pour mettre en œuvre le Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, qui prévoit notamment la création de 37 000 places de garde subventionnées d'ici mars 2025.
- Un plan de plus de 800 millions de dollars pour réduire la liste d'attente en chirurgie et rattraper le retard causé par la pandémie.
- Une croissance économique de 6,5 % cette année, qui dépassera celles du Canada et des États-Unis et même la moyenne mondiale.
- Le maintien de l'objectif de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028 et l'atteinte dès cette année de l'objectif de réduction du poids de la dette brute inscrit dans la loi.

Lien connexe :

Le point sur la situation économique et financière du Québec :
<http://www.finances.gouv.qc.ca/lepoint>

Source : Fanny Beaudry-Campeau
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 514 222-6782